

**CREDIT AGRICOLE S.A.**

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S. au capital de €2.510.460  
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles et du Centre

**Forvis Mazars SA**  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. au capital du €8 320 000  
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles et du Centre

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Aux Actionnaires  
**CREDIT AGRICOLE S.A.**  
12, Place des Etats-Unis  
92127 Montrouge cedex

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre direction.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 11 331 967 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L.225-115 4° du code de commerce.

CREDIT AGRICOLE SA

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 2

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 31 mars 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Forvis Mazars SA

Digital signature by  
Agnès HUSSHERR  
Signed by : AGNES HUSSHERR  
Heure de signature : 31 mars 2025 | 17:37 CEST  
 DocuSign  
O: PricewaterhouseCoopers Audit, OU: 0002 672006483  
C: FR  
Emetteur: BE-Y SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC 2  
CE2D4AAD06084182F898004E943803  
3A2F5EC315742B0B98477627CAB1A6F

Agnès Hussherr

Digital signature by  
Bara Naija  
Signed by : BARA NAJJA  
Heure de signature : 31 mars 2025 | 17:41 CEST  
 DocuSign  
O: PricewaterhouseCoopers Audit, OU: 0002 672006483  
C: FR  
Emetteur: BE-Y SIGNATURE AND AUTHENTICATION CA NC 2  
CE2D4AAD06084182F898004E943803

Bara Naija

Digital signature by  
Hervé Hélias  
Signed by : HERVE HEILIAS  
Heure de signature : 31 mars 2025 | 17:40 CEST  
 DocuSign  
O: FORVIS MAZARS SA, OU: 0002 784824153  
C: FR  
Emetteur: CerEurope eID User  
9A3DEE6F457F4FE88CD7F85A1E201A7A

Hervé Hélias

Digital signature by  
Jean Latorzeff  
Signed by : JEAN LATORZEFF  
Heure de signature : 31 mars 2025 | 18:54 CEST  
 DocuSign  
O: FORVIS MAZARS SA, OU: 0002 784824153  
C: FR  
Emetteur: CerEurope eID User  
334DFCBB0CA146309F91480010B6516

Jean Latorzeff



Objet : Attestation sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons que le montant global des rémunérations allouées directement ou indirectement aux dix personnes les mieux rémunérées de notre Société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et s'élevant à 11 331 967 € est en accord avec nos livres et la copie des imprimés 2067 et D.A.S.1 se trouvant dans les dossiers de la Société.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Signé par :

**Simona LO SINNO**  
4B8E7233A1B646C...

Simona LO SINNO  
Directrice Information Comptable et Règlementaire